



Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article496>

Modèles de Lettres et Adresses utiles

- Pratique -



Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2017

Description :

Adresses des circonscriptions, modèles de lettres pour des demandes diverses...

SNUipp-FSU 47

[sommaire] Les courriers administratifs sont un exercice particulier que l'on fait souvent dans un contexte où l'on n'a pas envie de se « prendre la tête ».

Cet article essaie de donner quelques conseils.

Adresses utiles

- **Ministère de l'Éducation Nationale :**
110 Rue de Grenelle
75 357 PARIS
Tel : 01 55 55 10 10 ; Fax : 01 55 55 30 44
Site : <http://www.education.gouv.fr/>
- **Rectorat de Bordeaux :**
5 Rue Joseph de Carayon Latour, CS 81499
33 060 Bordeaux cedex
Tel : 05 57 57 38 00 ; Fax : 05 56 96 29 42
Site : <http://www.ac-bordeaux.fr/>
- **Inspection académique de Lot-et-Garonne :**
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
23 rue Roland Goumy ;
CS 10001
47916 AGEN CEDEX
Tél : 05.53.67.70.00 ; Fax : 05.53.67.70.32
Site : <http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden47/ce.ia47@ac-bordeaux.fr>
- **ESPE d'Agen :**
Campus Michel Serres
Avenue Michel Serres
47000 AGEN
Tél : 05.53.48.06.71
Site : <http://www.espe-aquitaine.fr/>

- **Les circonscriptions :**

Inspection Agen 1 IEN : Jean-Michel PIGNON Dsden 47 23 Rue Roland Goumy ; 47916 AGEN Cedex 9 Tél : 05.53.67.70.95 ien.agen1@ac-bordeaux.fr	Inspection Agen 3 IEN : Agnès DELAGE Dsden 47 23 Rue Roland Goumy ; 47916 AGEN Cedex 9 Tél : 05.53.67.70.82 ien.agen3@ac-bordeaux.fr
---	---

Inspection Marmande IEN : Anne KUBEK 78 Rue de la Libération BP 306 ; 47207 MARMANDE cedex Tél : 05.53.64.61.33 ien.marmande.47@ac-bordeaux.fr	Inspection Ste Livrade IEN : Vincent CARLIER École élémentaire Boudard Rue Jean Moulin ; 47110 STE LIVRADE/LOT Tél : 05.53.71.70.76 ien.sainte-livrade.47@ac-bordeaux.fr
Inspection Nérac IEN : Marie-Pierre DUMON DA ROS 11, allées d'Albret ; 47600 NERAC Tél : 05.53.65.02.45 ien.nerac.47@ac-bordeaux.fr	Inspection Villeneuve/Lot IEN : Jean-Pierre DARMAGNAC Place d'Aquitaine BP 309 ; 47307 VILLENEUVE SUR LOT Tél : 05.53.70.39.44 ien.villeneuve.47@ac-bordeaux.fr

Inspection ASH
IEN : Carole ERRANT
Dsden 47
23 Rue Roland Goumy ;
47916 AGEN Cedex 9
Tél : 05.53.67.70.91
ien.agen2.47@ac-bordeaux.fr

Généralités pour les courriers à l'administration

Pour un-e fonctionnaire, toute demande particulière doit transiter par la « voie hiérarchique ».

Pour les enseignant-es des écoles :

- le premier échelon hiérarchique, c'est l'inspection de circonscription.
- le décisionnaire, c'est l'Inspecteur d'Académie

Donc, toute demande doit être adressée à M. l'Inspecteur d'académie - directeur des services départementaux de l'éducation nationale, sous couvert de Mme ou M. l'inspecteur-trice de circonscription.

Exemple :

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Lot-et-Garonne
- Sous couvert de Mme/M. l'IEN de la circonscription de ...
- Adresse de l'IEN de la circonscription

Dans ce courrier, vous devez vous identifier ainsi :

- NOM Prénom
- Corps, grade
- Lieu d'exercice

Exemple :

- Mme DURAND Maryse
- Professeur des écoles
- École élémentaire de ...

Exposez votre demande de façon claire :

- Objet : demande de ...
- Justificatifs : joignez à votre demande tout document pouvant la justifier. Convocations, certificats ...etc.

Certaines demandes font l'objet d'un modèle officiel disponible sur le site de la Dsden 47 :

<http://www2.ac-bordeaux.fr/dsden47/cid97207/formulaires.html>

Si vous avez plusieurs demandes à effectuer, faites-les dans des courriers séparés : ce ne seront certainement pas les mêmes services administratifs qui les traiteront.

Participation à une Réunion d'Informations Syndicales

Chaque collègue a le droit de participer à 3 RIS par année scolaire.

- Voir les textes réglementaires et les modèles de lettre :
[Réunions d'Informations Syndicales : comment ça marche ?](#)

Demande d'autorisations d'absence

Pas grand chose en termes de « droit », le terme « peut accorder » est souvent utilisé, avec ou sans traitement...

- Plus d'infos : [Autorisations d'absences](#)

Demande de Congé de Longue Maladie (CLM)

Vous devez adresser une demande de CLM, accompagnée d'un certificat de votre médecin traitant.

Voir aussi : [Congés de maladie : CMO ; CLM ; CLD](#)

OBJET : Demande de Congé de Longue Maladie

Selon l'avis de mon médecin traitant, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé de longue maladie pour une période de à compter du

Veillez trouver ci joint le certificat médical.

date, signature

Demande de Congé Parental

La demande de congé (ou de nouveau congé en cas de nouvelle naissance ou adoption durant le congé en cours) doit être présentée au moins 2 mois avant sa date de début.

Voir aussi : [Congés : maternité, adoption, paternité, parental](#)

OBJET : Demande de Congé Parental

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'un congé parental pour une période de à compter du, conformément au titre VII du décret 85.986 du 16 septembre 1985.
date, signature

Demande de Congé Maternité

Une femme enceinte en activité bénéficie du congé maternité, qu'elle soit fonctionnaire, stagiaire, ou contractuelle.

Voir aussi : [Congés : maternité, adoption, paternité, parental](#)

OBJET : Demande de Congé Maternité

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé de maternité à compter du pour une période de
Veillez trouver ci joint copie de l'attestation médicale
date, signature

Demande de mise en Disponibilité

Une mise en disponibilité sur demande du fonctionnaire est accordée de droit ou sous réserve des nécessités de service.

Voir aussi : [La « Disponibilité », comment ça marche ?](#)

Toujours mentionner précisément les raisons (pour ...) de votre demande de disponibilité.

OBJET : Demande de Disponibilité pour ...

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une mise en disponibilité pour ... à compter du pour une durée de conformément au titre V du décret 85.986 du 16 septembre 1985.
date, signature

Demande d'Exeat/Ineat

Des demandes manuelles de changement de département peuvent être effectuées de mars à la fin de l'année scolaire.

- **Voir les textes réglementaires et les modèles de lettre :**
[Le Mouvement National : comment ça marche ?](#)
-

Post-scriptum :

N'hésitez pas à nous soumettre vos projets de courriers pour avis...